

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDELET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
85, Rue Fontenelle, 85
Adresse Télégraphique: RANDELET Havre

Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.80
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, Eure, l'Orne et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

A NOS LECTEURS

La guerre a, pendant plusieurs semaines, désorganisé notre service d'informations, comme celui de tous les journaux. Il semblait cependant que les journaux de Paris fussent plus favorisés et c'est ce qui explique la vogue dont ils ont joui.

Aucun effort ne nous a coûté pour essayer de remédier à la situation et nous avons fini par obtenir satisfaction, du moins dans une large mesure. Nos lecteurs ont remarqué que depuis plusieurs jours déjà nous recommandons à recevoir les nouvelles de la nuit qui nous permettent de les tenir exactement au courant des événements, sous la seule réserve de la censure officielle devant laquelle toute la presse s'incline avec une résignation patriotique.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que notre journal, qui s'imprime après trois heures du matin, est nécessairement mieux informé que les éditions de province des journaux de Paris qui, pour être mises en vente au Havre dans la matinée, doivent être tirées la veille dans l'après-midi.

MONTMIRAIL

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous n'avons comme nouvelles que celles contenues dans le communiqué qui nous est parvenu hier (jeudi) dans la matinée; elles portent donc sur la journée de mercredi et ne font que confirmer et compléter celles dont nous parlions dans notre dernier article. Cependant, elles valent la peine qu'on s'y arrête, car ce qu'elles confirment c'est un beau succès.

Il s'agit donc toujours de notre aile gauche; mais alors qu'on nous disait seulement que, malgré le renforcement des lignes ennemies, notre situation demeurait satisfaisante sur la rive droite de l'Ourocq, nous nous étions portés, depuis Nanteuil-le-Haudouin, on nous dit maintenant que toutes les tentatives allemandes pour rompre nos troupes de ce côté ont échoué.

De plus, alors qu'on nous disait seulement que l'ennemi se repliait devant l'armée anglaise, on nous dit maintenant qu'il a reculé d'une quarantaine de kilomètres et que nos alliés ont franchi la Marne. A vrai dire, on excite ainsi notre ardeur et si légitime curiosité sans la satisfaire, car nous aimerions bien savoir où ce passage s'est fait pour nous en ce qui concerne la connaissance de cause. Puisque l'Etat-Major a des raisons pour se taire, nous essayerons de deviner, pour notre satisfaction personnelle.

Sans avoir des lumières d'en haut, nous ne risquerons peut-être pas beaucoup de nous tromper, en regardant en bas sur le terrain où depuis le début de la semaine nous essayons de suivre les opérations.

Nous savons qu'au début de la grande bataille, samedi dernier, l'armée anglaise se trouvait en arc de cercle devant une ligne passant à Meaux, Comblomiers, La Ferté-Gaucher et Sézanne. Dès dimanche, elle réussit à rejeter l'ennemi au-delà du Grand-Morin et cela, entre Comblomiers et La Ferté-Gaucher. Poursuivant leur marche dans la direction Nord, nos alliés infligèrent mardi dernier une véritable défaite aux Allemands dans la région de Montmirail et les obligèrent à repasser également le Petit-Morin, autre affluent de la Marne, parallèle à son « aîné ». Enfin, on nous dit que, mercredi, continuant à refouler devant eux leurs adversaires, les Anglais franchirent la Marne; c'est donc au Nord de Montmirail que cela s'est passé.

En examinant avec soin la carte, nous découvrirons peut-être même le chemin exact suivi par les Allemands et les Anglais à leurs troupes. De Montmirail par la vallée de la Dhuis, une des rivières qui alimentent Paris par un aqueduc de 131 kilomètres de long; à Condé-en-Brie, la Dhuis se jette dans le Surmelin, dont la vallée nous conduit à la Marne, à Mézy qui se trouve à neuf kilomètres de Château-Thierry.

Les vallées de la Dhuis et du Surmelin sont suivies à partir de Montmirail, à la fois, par la route et par la ligne de chemin de fer qui vont de Troyes à Château-Thierry. Selon toute vraisemblance elles marquent donc ainsi le chemin suivi par les belligérants. De Comblomiers à Château-Thierry il y a d'ailleurs quarante-trois kilomètres, ce qui concorde exactement avec le recul de l'armée ennemie que l'on nous a fait connaître.

Ainsi, grâce à la valeur de nos alliés, nous avons rejeté les Allemands

au Nord de la Marne; c'est donc déjà une belle victoire qui gonfle nos cœurs d'espoir et qui, quand nous saurons tout, comptera plus dans l'histoire que celle que Napoléon remporta il y a juste un siècle dans ce même Montmirail.

CASPAR-JORDAN.

Le Plan des Allemands

Etudiant les récents mouvements des troupes allemandes et des forces alliées en France, le correspondant spécial du Daily Chronicle écrit, le 7 septembre:

« Le mouvement des Allemands vers le Sud-Est de Paris peut signifier qu'ils cherchent à se mettre à l'abri de l'attaque des forces belges concentrées à Anvers, à s'éloigner le plus possible des contingents anglais arrivant continuellement en nombre accru, à immobiliser l'armée de Paris, à réduire leur longue ligne de communication et à se remettre en contact direct avec leurs armées du Rhin, à défaire, s'ils le peuvent, les autres armées françaises et, alors, ayant accompli la jonction des armées allemandes, à marcher, suivant les circonstances, soit vers Berlin, soit sur Paris.

Cette conversion stratégique de grande envergure peut obliger les Allemands à abandonner la Belgique et le Nord de la France. En revanche, elle menace d'une attaque par derrière les armées françaises devant les Vosges. Cependant les Allemands perdent ainsi un temps précieux, sans obtenir de résultat précis. De plus, ils s'affaiblissent constamment, à la fois en nombre et dans leur moral. Les armées alliées, par contre, sont absolument intactes. Et l'armée de Paris ne restera certainement pas immobile. D'autre part, des renforcements viennent continuellement aux alliés. Le temps gagné par eux est un temps perdu au dépit par les envahisseurs, dont tout le plan consistait de régler le plus tôt possible à leurs adversaires une défaite écrasante. Le règlement des comptes est ajourné; il n'en viendra pas moins certainement. »

MAUBEUGE

Maubeuge se couvre de gloire. Maubeuge, dans la guerre actuelle, sera pour la France, ce que Liège fut pour la Belgique, la cité glorieuse devant laquelle l'ennemi a usé ses forces.

Comme la plupart de nos vieilles villes du Nord, Maubeuge, au cours des siècles a subi de rudes assauts. Elle fut successivement prise et brûlée par Louis XI, par François I^{er}, par Louis XIV, par les Prussiens en 1815, par le cardinal de Valois, par l'Espagne, par Louis XIV, à qui le traité de Nimègue la céda définitivement. Le Roi-Soleil vint la visiter en 1689 et chargea Vauban de la fortifier.

La Révolution ouvrit pour elle une ère d'héroïsme. C'est à ses portes, sur le plateau de Watignies, qu'au mois d'octobre 1793, Carnot et Jourdan, à la tête de 45,000 soldats, dont la plupart n'étaient que des conscrits, se défendirent vaillamment contre les troupes de Louis XVIII, qui avaient à peine manqué de l'emporter sur les 85,000 Autrichiens de Cobourg et préservèrent le France et Paris de l'invasion.

En 1814, Maubeuge, bloquée par les Saxons du duc de Weimar, résista victorieusement, malgré sa faible garnison et ses ressources précaires, sous un déluge de mitraille. Soldats et canonniers volontaires firent preuve de vaillance. Les ouvrages de l'ennemi furent détruits, et le duc finit par lever le siège.

Après Waterloo, la ville fut investie par les Prussiens qui, selon leur coutume, se montrèrent systématiquement barbares. Quantité de maisons furent incendiées par les bombes et les boulets rouges. L'église paroissiale s'éleva dans les flammes.

En 1914, tant de vaillance et de tant de souffrances héroïques subies pour le pays, Maubeuge n'avait pas vu encore la croix de la Légion d'Honneur s'ajouter à son blason. Le siège de 1914 lui vaudra, espérons-le, de la conquérir.

MORT DE M. POGNON

Un télégramme de Paris nous a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Pognon, administrateur de l'Agence Havas.

M. Pognon était né à Honfleur. Ses débuts furent modestes; il avait commencé comme simple correcteur d'imprimerie, à Rouen, une carrière qui ne devait pas tarder à être des plus brillantes. C'était il y a quarante-cinq ans, à la veille de la guerre franco-allemande de 1870, dont nul peut-être plus que lui ne garda de souvenirs précis et toujours vivants.

Après la guerre, M. Pognon était allé chercher sa voie à Paris. Esprit alerte, débrouillard comme pas un, très liant, tout en gardant jusqu'à un certain point la réserve normande, extrêmement actif, fin et avisé, plein d'initiative, il ne tarda pas à se faire une place dans la presse de la capitale, et principalement à l'Agence Havas, où ses qualités le mirent rapidement en vue et contribuèrent à lui assurer une place exceptionnelle. Il fut notamment l'un des correspondants de guerre de cette agence pendant la guerre russo-turque, et il sut en cette occasion égaler ses rivaux anglais les plus réputés.

Dans la guerre, sa situation ne cessa de grandir à l'Agence Havas, où, en ces dernières années, il fut appelé au Conseil d'Administration. Il avait longtemps représenté auprès du gouvernement dans des missions de confiance, et principalement dans les déplacements présidentiels ou ministériels, où il s'agissait de reproduire dans la note officielle les déclarations et les discours du chef de l'Etat ou des présidents du Conseil.

Excellent camarade, toujours disposé à aider les jeunes confrères, M. Pognon avait la considération et la sympathie de toute la presse.

Ses services lui avaient valu de hautes distinctions; il était commandeur de la Légion d'Honneur.

La nouvelle inattendue de sa mort nous a causé une peine très sincère, et c'est avec émotion que nous exprimons à la famille de M. Pognon et à l'Agence Havas nos condoléances les plus vives.

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la guerre, dont les détails se trouvent dans les Communiqués officiels et les dépêches Havas.

DE PARIS A VERDUN

9 Septembre. — A l'aile gauche, l'attaque allemande échoue sur la rive droite de l'Ourocq. L'armée anglaise franchit la Marne, et l'armée ennemie recule de quarante kilomètres. Au centre et à l'aile droite, aucun changement.

EN PRUSSE ORIENTALE

9 Septembre. — Entre Soldau et Eylau une grande bataille dure depuis six jours et les deux villes sont ensuite occupées par les Russes.

EN POLOGNE

9 Septembre. — Au Sud de Lublin, les troupes austro-allemandes se retirent. Succès des Russes sur la rive gauche de la Vistule.

EN AUTRICHE

7 Septembre. — La ville de Rawa-Ruska, au Nord de Lemberg (Galicie), non loin de la frontière de la Pologne russe, est attaquée par un corps tyrolien qui est repoussé, et perd un drapeau.

9 Septembre. — L'armée autrichienne, battue à Lemberg, a reçu des renforts. Grande bataille de Rawa-Ruska au Dniester. — La marche offensive des Russes s'accroît vers les Karpathes.

EN SERBIE

9 Septembre. — Les Serbes ont franchi la Save, malgré un échec à Mitrovica. En liaison avec les Monténégrins, ils ont pris Foïcha, en Bosnie.

EN ASIE MINEURE

9 Septembre. — Les Turcs se disposeraient à passer en Egypte. Une escadre anglaise est apparue sur les côtes de Syrie.

RECU DE L'ENNEMI

10 Septembre, 7 h. 50.

A L'AILE GAUCHE

1° A l'aile gauche, toutes les tentatives allemandes pour rompre celles de nos troupes qui se trouvent sur la rive droite de l'Ourocq ont échoué. L'armée anglaise franchit la Marne.

L'armée ennemie a reculé d'une quarantaine de kilomètres.

AU CENTRE ET A L'AILE DROITE

2° Au centre et à l'aile droite, aucun changement notable.

Dépêches Havas

Impudent Plaidoyer

Bordeaux, 10 septembre.

Le Temps est informé de Genève que le chancelier Bethmann-Hollweg a adressé à la presse américaine un long réquisitoire contre la politique britannique en même temps qu'un plaidoyer justificatif de l'attitude des Allemands.

Bethmann prétend que l'Angleterre est jalouse du développement de l'Allemagne et que, désirant abriter l'Allemagne par la force, elle assume la responsabilité de la guerre actuelle contre l'Allemagne.

Selon lui, l'Angleterre engagea contre l'Allemagne une lutte sans scrupules et envirt à son égard une campagne de mensonges et de diffamations.

Le chancelier ajoute que si les troupes allemandes incendièrent les villages belges, c'est parce que les femmes et les jeunes filles belges crevaient les yeux ou coupaient la gorge aux soldats allemands logés chez elles.

Bethmann conclut en disant que le kaiser l'a autorisé à faire ces déclarations et à affirmer qu'il a pleine confiance dans les sentiments de justice des Américains.

Le Temps constate d'ailleurs que ce fait est violent et invraisemblable n'inspire qu'une défiance universelle.

Un Emprunt allemand

Bordeaux, 10 septembre.

Le Temps a reçu avis de Christiania qu'un emprunt de guerre de cinq milliards émis à 97, au taux de 5 0/0, serait en préparation à Berlin.

Le Général Toutée

Bordeaux, 10 septembre.

Le Temps annonce que le général Toutée, blessé à la jambe, a été conduit en automobile à Châteauroux.

Conférences Patriotiques

Paris, 10 septembre.

Le gouvernement a approuvé un projet de conférences sur la guerre, qui seraient faites à travers tout le pays.

L'Allemagne n'aurait plus de Munitions

Rotterdam, 10 septembre.

Le News-Rotterdam dit qu'il est conrant que les approvisionnements en munitions de l'Allemagne sont épuisés.

Les Colporteurs d'Alarme

Lyon, 10 septembre.

Le préfet du Rhône a décidé de prendre des mesures très sévères contre des individus qui se font une spécialité de répandre des nouvelles susceptibles d'alarmer la population.

Agén, 10 septembre.

Le général Bonnet, gouverneur d'Agén, a fait mettre en prison deux hommes et une femme qui avaient propagé des fausses nouvelles.

M. le Bourgmestre Max

Gand, 10 septembre.

L'Humanité de Gand dit que pour éviter qu'il soit molesté ou pris comme otage, M. Max, l'héroïque bourgmestre de Bruxelles, vient d'être nommé secrétaire de l'ambassade aux Etats-Unis.

Un Ehohe allemand à Capelle-au-Bois

Anvers (source anglaise), 9 septembre.

Un engagement a eu lieu vendredi à Capelle-au-Bois.

Les Allemands ont laissé trois mille morts sur le champ de bataille.

Des Allemands s'en vont

Anvers (source anglaise), 9 septembre.

De nombreuses troupes allemandes retraversent Liège, retournant en Allemagne.

Les Patrouilles Allemandes

Londres, 9 septembre.

Des voyageurs provenant d'Ostende, disent avoir vu des éclaireurs allemands près de Bruges.

Dans la Prusse Orientale

Petrograd (St-Petersbourg), 10 septembre.

La lutte engagée dans la région de Rawa-Ruska se poursuit avec un grand acharnement. De petites escarmouches seulement sont signalées dans la Prusse Orientale.

Un Héroïque Aviateur russe

Petrograd, 9 septembre.

Le capitaine aviateur Nesteroff au cours d'une reconnaissance, ayant aperçu un aéroplane autrichien volant au-dessus des troupes russes avec l'intention de jeter des bombes, se mit à la poursuite de l'aéroplane autrichien dans lequel il s'enfonça violemment. Il causa ainsi la mort des aviateurs ennemis, détruisant l'appareil et périssant lui-même en héros.

Le Datin Russe

Petrograd, 9 septembre.

Les Russes continuent à capturer de nombreux prisonniers autrichiens, mais l'offensive incessante empêché de faire les comptes exacts.

Un régiment de cosaques a amené de Frampol, 17 officiers, 445 soldats et de nombreux convois, des chevaux et des bestiaux.

Un régiment d'infanterie a capturé 700 soldats et officiers et soldats au Sud-Est de Zamoscie.

D'importants convois de prisonniers ont été dirigés dans la région entre Rawa-Ruska et le Dniester.

La caisse du 17^e régiment de Landwols a été prise avec 148,000 couronnes.

L'Armée autrichienne en retraite

Petrograd, 9 septembre.

Un communiqué de l'état-major du généralissime dit que les 5 et 6 septembre les Russes ont attaqué l'armée autrichienne à Tomaszona dans la direction Nord-Ouest de Zawisze.

Au Sud-Est de Rawa-Ruska, l'armée autrichienne effectuant une retraite désordonnée, est poursuivie par les armées russes.

Près de Frampol, la cavalerie russe se précipita sur les grands trains ennemis.

Dans la direction de Lublin, les troupes austro-allemandes délogées des positions fortifiées, se retirent vers le Sud.

Des colonnes de trains ennemis se dirigent vers Jurefow et Anopol furent dispersés par l'artillerie russe sur la rive gauche de la Vistule. De grandes batailles sur le front sont engagées depuis Rawa-Ruska jusqu'à Dniester, où l'armée autrichienne, battue à Lemberg, a reçu des renforts.

Des détachements du 14^e corps tyrolien ont tenté une attaque de nuit, le 7 septembre, près de Rawa-Ruska, mais ils furent repoussés et perdirent un drapeau ainsi que cinq cents prisonniers.

Près de Zamoscie, les Russes prirent des aéroplanes allemands. De petites escarmouches continuent dans la Prusse orientale.

Vapeur Autrichien coulé

Petrograd, 10 septembre.

Une batterie russe a coulé un vapeur autrichien sur la Vistule.

Six Jours de Bataille

Londres, 10 septembre.

Un correspondant de guerre envoie les détails suivants sur une bataille qui vient d'avoir lieu dans l'Est de la Prusse.

« Nous nous sommes engagés entre Soldau et Eylau pendant six jours jusqu'à ce que nous occupions ces villes. La bataille faisait rage du matin au soir et parfois nous étions obligés de rester 16 heures sans avoir d'eau. Quelques soldats ne pouvaient pas l'endurer et buvaient dans les ruisseaux. A un moment l'on passa près d'un puits mais il avait été empoisonné par les allemands.

A plusieurs reprises les ennemis montrèrent le drapeau blanc et, lorsque l'on approcha, ils tirent et firent des prisonniers. Beaucoup furent blessés par les fils de fer barbelés; deux des régiments perdirent beaucoup d'hommes mais les Russes réussirent quand même à chasser les allemands de leurs positions. »

L'Offensive Serbe

Nisch, 9 septembre.

Les Serbes ont franchi en grand nombre, la Save. Ils avancent maintenant sur le territoire ennemi.

Un détachement Serbe ayant tenté de traverser la Save, à l'Est de Mitrovica, s'est trouvé aux prises avec des forces ennemies considérables; il dut se retirer en partie.

Ce détachement passa la Save sur le territoire ennemi.

Un violent combat d'artillerie

Belgrade, 9 septembre.

Un violent combat d'artillerie s'est engagé cette nuit et a duré jusqu'à l'aube.

Le navire autrichien Monitor, ayant subi de sérieuses avaries, est coulé sous le feu des obusiers serbes.

Le feu dure toujours; il est très intense dans la partie supérieure de Belgrade.

L'Action Serbe-Monténégrine

Nisch, 9 septembre.

Les armées serbe et monténégrine ont pris Foïcha. Elles ont rejeté l'ennemi sur la rive gauche de la Drina.

Une tentative de l'ennemi, qui avait franchi la Drina, près du confluent de la Save a échoué complètement.

L'ennemi s'est retiré avec de grandes pertes.

L'Intervention de la Turquie

Rome, 10 septembre.

Le Messagero reproduit une dépêche du Caire, selon laquelle les autorités militaires auraient appris qu'en Palestine, entre Jaffa et Gaza, les Turcs ont concentré une armée destinée à passer en Egypte.

Dans ce cas, la Turquie entrerait en campagne aux côtés de l'Allemagne.

L'escadre anglaise est apparue immédiatement sur les côtes de Syrie.

Nos Forces Navales dans la Méditerranée

Bien qu'il ne soit pas encore certain que la Grèce et la Turquie entrent dans le conflit actuel, on sait que la situation respective des partis resterait la même, c'est-à-dire que la supériorité des flottes anglaise, française et grecque serait tout aussi affirmée sur les flottes autrichienne et turque que celle de la force navale anglo-française sur la flotte de l'Autriche.

Comme forces navales de haute mer, la France met en ligne 16 cuirassés, soit 2 Jean-Bart, 6 Danton, 3 Patrie et 3 Suffren, auxquels vont bientôt s'ajouter la France et le Paris, qui tous, portent comme grosse artillerie des canons de 305, et 6 croiseurs cuirassés.

L'escadre anglaise comprend 4 croiseurs de combat du type Invincible portant chacun 4 pièces de 305, et 4 croiseurs cuirassés de la période antérieure au Dreadnought, comme les autres.

La Grèce possède trois vieux cuirassés portant des pièces de 270 millimètres, mais elle a acheté aux Etats-Unis deux cuirassés lancés en 1905 dont l'artillerie se compose de quatre 305 et de huit 305 millimètres. En outre, elle a un croiseur cuirassé, le Georgios-Averoff, qui s'est bien montré pendant la dernière campagne; il porte des canons de 234 et file 24 nœuds.

Comme toute, si on considère seulement comme point de comparaison le plus gros calibre d'artillerie, on trouve 80 canons de 305 dans la flotte française sur les cuirassés en service; 32 sur les quatre Invincible anglais et 8 sur les cuirassés grecs, soit un total de 120.

L'Autriche, comme bâtiments similaires, posséderait quinze cuirassés, dont six seulement porteraient des pièces de 305, soit les trois Viribus-Unitis réunissant 36 pièces de 305 et les trois Tringy en possédant à eux trois douze. L'Autriche compte deux croiseurs cuirassés de 6,300 tonnes et 4,600 tonnes portant seulement des pièces de 240.

La Turquie vient d'éprouver des mécomptes: deux cuirassés, dont la livraison était prochaine, le Heshadéh et l'Osmân-ter, ont été saisis par le gouvernement anglais. Comme cuirassés, elle ne compte que les deux qu'elle a achetés à l'Allemagne le Barbarossa-Havredin et le Torgud-Reiss, de 10,000 tonnes, portant seulement des canons de 280.

L'achat du Gaben et du Breslau ne lui a porté pas une réelle force de combat, car s'ils sont l'un et l'autre rapides, le Gaben, comme les deux cuirassés de même origine que lui, n'est autre qu'un canonnière.

En un mot, les flottes ottomane et autrichienne n'opposent que 48 canons de 305 au 120 de notre groupe.

LA FLOTTE RUSSE

La Situation dans la Baltique et dans la Mer Noire

Rien de bien exact n'a été rapporté jusqu'ici sur les forces navales russes dans la Baltique; mais ce serait une faute de croire pour cela que la flotte de l'amiral von Ingenhoff exerce leur influence dans la partie Sud de la Baltique et le canal de Kiel; de même, la flotte russe peut sans quitter les rades de Cronstadt exercer une certaine influence. Il est vrai que la flotte russe n'est pas en mesure d'empêcher pour rencontrer une flotte telle que celle de l'Allemagne. Mais l'important est que cette force navale russe retienne toujours à elle une force ennemie.

Quand il sera évident que les allemands ne seront pas capables de rencontrer la flotte russe pour la battre, nous ne sommes pas derrière eux, mais la flotte russe du Nord est en mesure de servir à ses transports pour franchir les côtes Nord de l'Allemagne.

La flotte russe de l'amiral Von Essen comprend quatre superbes dreadnoughts, six croiseurs-c

LE HAVRE

Conseil Municipal du Havre

Une réunion du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville, aujourd'hui Vendredi, 11 septembre, à 6 heures du soir.

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications; 2. Achat de blé; 3. Acquisition d'un terrain en vue d'y transférer le chantier municipal. Avis après enquête; 4. Terrains communaux, location; 5. Usine à briques, fourniture de charbon; 6. Etablissements de bienfaisance, avis sur diverses délibérations; 7. Bureau de Bienfaisance, comptes de 1913, budget additionnel de 1914; 8. Hospices, compte administratif de 1913, budget additionnel de 1914; 9. Contingents, questions diverses; 10. Pensions de retraite.

Mort au Champ d'Honneur

Une famille havraise qu'entourent d'anciennes et nombreuses sympathies, vient d'être douloureusement frappée. Le capitaine Marcel Stempowski, du 230e Régiment de réserve, fils de M. Léon Stempowski, négociant, est mort à l'ennemi. La nouvelle qui vient de parvenir au Havre mentionne que le capitaine Stempowski, grièvement blessé dans un combat dans le Nord, fut évacué. Il succomba à ses blessures dans le train d'ambulance et fut inhumé à Montreuil. C'est avec une douloureuse émotion que nous saluons la mémoire du brave garçon que fut Marcel Stempowski. Il s'était tout d'abord destiné à la carrière militaire.

Sorti en bon rang de l'Ecole de Saint-Maixent en 1902, il avait été nommé au 130e Régiment d'infanterie, à Dieppe. Peu après, il était affecté au même régiment au Havre, promu lieutenant en 1910 et maintenu. Des raisons de famille l'ayant amené à quitter le métier des armes pour embrasser la carrière commerciale, il demeura fixé au Havre.

Marcel Stempowski était un ancien élève du Lycée de notre ville, membre du Comité d'Administration de l'Association des Anciens Elèves. Il entretenait les relations les plus cordiales avec tous ses camarades, qui avaient apprécié avec la belle humeur de son caractère son affectueuse sincérité. Son esprit était demeuré très attaché aux choses militaires, et c'est avec un dévouement et un zèle empressés qu'il professait à l'Ecole primaire supérieure un cours destiné aux jeunes gens candidats au brevet d'aptitudes militaires.

Six de ses frères sont actuellement mobilisés ? Nous adressons à la famille de Marcel Stempowski les respectueux hommages de nos condoléances émuës.

Le Matériel de Guerre

Les maires doivent s'efforcer de renvoyer par tous les moyens en leur pouvoir, à la ville de garnison la plus voisine, le matériel de guerre appartenant aux armées belgicantes qui aurait été laissé sur leur territoire. Ce matériel devra être adressé au commandant d'armée de la garnison, qui le fera remettre à l'un des dépôts de sa Place.

Le Cardinal Mercier

Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a quitté Paris pour se rendre au Havre. On sait qu'il venait de Rome où il assista au conclave.

Dans notre port, il s'est embarqué à destination de l'Angleterre par le paquebot "Aurora".

Le cardinal Mercier a pris place hier à bord du steamer de Southampton. Le passage à Paris du vénérable prélat a été l'occasion d'une chaleureuse et délicate manifestation de sympathie. Elle est allée, avec un vibrant enthousiasme, à l'homme qui évoque en sa personne la noblesse et l'héroïsme du peuple belge, ses souffrances et ses espoirs.

On n'hésite pas que l'ambassadeur d'Autriche à Rome le somma de déclarer que les Allemands n'avaient point commis d'atrocités en Belgique.

Le cardinal Mercier s'y refusa. Là-dessus, voulant frapper ce vieillard chargé de gloire, l'ambassadeur lui refusa le passage à travers l'Autriche pour regagner son pays.

J'aurai la satisfaction de passer par la France, répondit l'archevêque de Malines.

C'est ainsi qu'il est venu au Havre après Paris.

Une longue soutane noire, une fine tête blanche, un large chapeau aux glands rouges. Les cravates. Tout le monde se découvre. Les cris partent :

— Vive la Belgique ! Vive le cardinal !

Pois on se précipite. Des officiers, les représentants de la Compagnie, des ambulanciers, des jeunes gens, des voyageurs, entourent l'archevêque de Malines.

Dominant la petite foule de sa haute taille, Mgr Mercier, dont l'oeil vit ne cherche pas à dissimuler une poignante émotion, se fraye un passage très simplement.

Accompagné de prêtres belges, il s'avance vers la sortie.

— Dites bien, déclare-t-il, dites bien quel réconfort ce fut pour moi, dans ces circonstances, de que recueillir, tout le long de ce voyage, les manifestations enthousiastes de la sympathie qu'éprouvent les Français pour la Belgique. Ce ne fut qu'une longue clameur : « Vive la France ! Vive la Belgique ». J'ai été très remué. »

Puis l'archevêque de Malines donne l'assurance que son plus vif désir est de se retrouver au milieu de ses fidèles, si éprouvés et si confiants.

— Je vais les rejoindre, répète-t-il. J'y arriverai. Merci, merci, et confiance !

Confiance, c'est le sentiment que chacun emporta dans son cœur avec le souvenir de cette belle figure, si resplendissante de lumière et de bonté.

Réquisitions pour l'Armée Anglaise

Les fournisseurs sur réquisition de l'armée anglaise, sont avisés que toute réclamation doit être adressée au Central Requisition Office anglais, basé n° 1, sans aucun délai.

LA CLASSE DE 1915

C'est avec le plus vif empressement que jeunes hommes ou parents viennent faire inscrire des noms sur les listes de la classe 1915.

L'opération s'effectue dans une des salles de l'Hôtel de Ville qu'on a dû spécialement affecter aux employés chargés de ce travail. Et certes, la tâche n'est pas mince, surtout à certaines heures de la journée, de six à neuf heures du soir, où l'affluence est particulièrement grande.

L'inscription se fait de la façon la plus pratique. Chaque canton du Havre est représenté par un employé muni d'un registre à souche.

Le futur soldat s'adresse directement à lui et lui est donnée la première classification opérée sur place.

Il est pris note de ses prénoms, noms, date de naissance. Son signalement est aussitôt

dressé après le passage sous la toise. L'intéressé ou son représentant appose sa signature au bas du registre. Et voilà un nouveau soldat pour l'armée française.

Tout cela s'écoule avec un ordre, un entrain parfait, gravement aussi, car l'heure est grave, et ces jeunes gens ont bien la conception de l'étendue du devoir sacré que le pays demandera un jour à leur vaillance.

Ce bureau de l'Hôtel de Ville, avec son mouvement incessant et ses scribes affairés, est un des coins s'échauffés du Havre sous la guerre. Il se fait là belle et bonne besogne : l'avenir de la France s'y prépare dans une réconfortante atmosphère de jeunesse ardente et d'espoir.

Consulat d'Italie

Le consulat général d'Italie informé que par disposition ministérielle, sera dorénavant interdite l'entrée en Italie à tout étranger qui ne soit pas muni de passeport visé par les autorités consulaires italiennes.

Souscription en faveur des Réfugiés belges et français

Compagnie Cotinier, 1.000 fr.; M. G. Haas, 300 fr.; Eug. Thieulent, 200 fr.; Mécanicien chef de la France, 100 fr.; Fanchon, de Maisons-Laffitte, 100 fr.; Pablo Diaz, 100 fr.; F. L., 100 fr.; Raubert, 50 fr.; F. Gardy, 50 fr.; anonyme, 30 fr.; M. le docteur, 30 fr.; Siegfried, 30 fr.; L.-G. Currie, 30 fr.; anonyme, 30 fr.; Mmes R. et B., 20 fr.; P. Valther, 20 fr.; anonyme, 15 fr.; Jauravaux, 10 fr.; Oubave, de la Feuille d'Etain (Ecole rue Clouvié), 6 fr.; anonyme, 5 fr.; anonyme, 5 fr.; A. V., 5 fr.; Lijard, 5 fr.; Lemière, 5 fr.; sommes recueillies dans les tronc, 33 fr. 50. — Total : 2.376 fr. 50.

La Rage

L'existence de la rage ayant été constatée sur un chien appartenant à M. Granicher, commerçant à Criquetot-l'Esneval, M. le préfet vient d'inviter MM. les Maîtres de Criquetot-l'Esneval, Canville, Villainville, Gonville, Anglesqueville-l'Esneval, Turrot, Vergeot, Ecorainville et Saussezemare à prendre des arrêtés réglementant la circulation des chiens.

M. le Commandant de gendarmerie du Havre a reçu en outre des instructions en vue de l'application stricte des dispositions de l'arrêté préfectoral du 20 août 1907 relatif à la divagation des chiens dans les communes de la région.

Pour les petits Hospitalisés

Il y a quelques semaines, sur l'initiative d'un de nos concitoyens qui avait bien voulu nous adresser une somme de 20 fr., nous avons entrepris de faire installer, sur divers points de notre ville, un certain nombre de plaques indicatrices destinées à engager les automobilistes à faire « Attention aux Enfants ! »

Nous avions réuni dans ce but une somme de 183 francs (à la première liste publiée et s'élevant à 137 fr., il convient d'ajouter 25 fr. envoyés par M. Serrurier comme souscription de la Société protectrice qu'il préside et 41 fr. d'un anonyme).

Das pourparlers étaient engagés avec M. Carrard, fabricant de plaques dans notre ville, en vue de la réalisation de notre projet. La Compagnie Générale Française de Tramways, par la personne de son aimable directeur, M. Societ, avait bien voulu nous offrir un important et généreux concours pour l'installation des plaques. La Municipalité avait accordé les autorisations nécessaires; les emplacements étaient choisis, lorsque les exigences de la mobilisation sont venues interrompre brusquement ce projet.

Depuis lors des événements douloureux se sont produits, des enfants, de tout petits, ont péri dans les rues de notre ville. On cherche un refuge sous les toits hospitaliers de notre cité. Mais beaucoup n'ont pas les vêtements qu'il leur faudrait posséder et les ressources de leur parents sont faibles.

Nous avons donc pensé répondre à la pensée de nos généreux concitoyens en renouant pour quelque temps à notre projet et en attribuant à l'assistance des enfants des réfugiés la somme destinée à la création des plaques d'avertissement.

Ce faisant, nous saurons certainement quelques infortunés qui ont déjà trop connu les orraux de la vie.

Les Réfugiés du Nord

Les réfugiés qui sont logés gratuitement chez des particuliers sont informés qu'ils devront venir au Bureau de renseignements, à l'Hôtel de Ville, pour connaître les cantines nouvelles où ils pourront obtenir leurs repas.

Le Service Havre-Southampton

Nous avons reçu une lettre signée : « Un groupe d'abonnés au Petit Havre », dans laquelle nos correspondants expriment le regret que la South Western Railway soit sur le point de suspendre son service régulier de paquebots entre Le Havre et Southampton. Nous sommes en mesure d'affirmer que cette nouvelle est complètement inexécutable. Rien ne justifierait d'ailleurs une telle décision; la navigation dans la Manche demeure des plus sûres et la clientèle continue à être très nombreuse. Actuellement la Compagnie a dû mettre en service, chaque jour, deux paquebots au lieu d'un seul, et si elle a réduit les délais de séjour dans les ports on supprimera une partie du trafic des marchands, c'est pour pouvoir répondre aisément aux nécessités des passagers. Si le besoin se fait sentir il est même probable qu'un troisième navire viendrait renforcer le service quotidien.

Les Inscrits Maritimes

Il est beaucoup parmi nous d'inscrits maritimes qui, dans les heures tragiques que nous traversons, sont impatientés de servir la Patrie, de lui apporter, avec leurs forces, le meilleur d'eux-mêmes.

Mais les inscrits maritimes sont encore condamnés à l'inaction. La Marine leur dit : « Attendez ! Attendez ! » et ils brûlent de l'envie de partir, même sur terre, leur bras coupés de fer.

Nous recevons de M. François Samson, 32, rue Frédéric-Sauvage, une lettre qui traduit bien ces sentiments.

« J'ai n'y a pas de place pour nous, il me semble que l'on pourrait bien nous employer dans l'armée de terre. Nous sommes tous prêts à tenir un fusil. Beaucoup d'entre nous ont fait leur service dans l'armée métropolitaine; ils seraient heureux, j'en suis sûr, de servir sous l'ennemi. Que l'on nous permette de nous engager; notre instruction est faite, nous savons tenir un fusil et nous sommes prêts à marcher. »

Au moment où la France a besoin de tous ses enfants pour sa défense, la patriote demande des inscrits maritimes mérite d'être entendue et prise en considération.

Maritime

Le steamer français Ville-de-Mojunga, venant du Havre et arrivé le 25 août à Alger, s'est arrêté le 29 août aux îles Berlingues et le Gap Rocca, avec le steamer portois Rio-Tylo. Il a eu trois tonnes de l'arrivé endommagées; des réparations temporaires ont été faites à Alger.

Sur notre rade sont arrivés jundi les steamers transatlantiques Basse-Terre et Puerto-Rico, venant des Antilles.

Le premier avait fait escale à Bordeaux.

FAITS DIVERS LOCAUX

— Marcel Fauvel, âgé de 30 ans, journaliste, demeurant cours de la République, 116, a été arrêté pour abus de confiance.

— La femme Marie Gauthier, âgée de 40 ans, journalière, habitant rue G.-Brindou, 130, a fait l'objet d'un mandat d'amener pour complicité de vol.

— Gaston Hardy, âgé de 36 ans, débitant de boissons, demeurant rue de Normandie, 80, effectuait des livraisons boulevard Amiral-Mouchez, lorsque la voiture sur laquelle il était monté subit un brusque cahot. M. Hardy fut projeté sur le sol et l'une des roues lui passa sur la jambe gauche. Celle-ci était fracturée, le blessé dut être porté à l'Hôpital Pasteur.

— Henri Hippolyte, demeurant rue Frédéric-Sauvage, nous a fait connaître qu'il n'a rien de commun avec le journaliste du même nom dont nous avons mentionné hier l'arrestation pour vagabondage.

— Lucienne Berger, 30 ans, 32, rue des Drapiers, et Louise Guilbert, 18 ans, 30, rue des Remparts, interpellés sans retenue les passants mardi soir, quai Lamandé, ont été arrêtés.

— Un autre lyonnais, Louis Allain, 48 ans, journalier, place de la Gendarmerie, qui faisait tapage sur la voie publique, a été l'objet d'un procès-verbal.

L'HERMITINE + Antiseptique Energique et Rapide PRODUIT ÉLECTROLYTIQUE Acide hypochloreux et Oxygène RIGOREUSEMENT NEUTRE Complètement inoffensive Ne coagule pas les matières albuminoïdes INCOMPARABLE POUR LA CHIRURGIE En Vente : A. PIMARE & Co 14, Place des Halles-Centrales LE HAVRE

CHRONIQUE RÉGIONALE

YVETOT

Un Homme tué d'un Coup de Fusil à Canville-les-deux-Eglises. Dimanche soir, vers dix heures, les gardes civils Henri Bellouf, 30 ans, domestique, et Albert Pantel, 31 ans, cultivateur, de la commune de Canville-les-deux-Eglises, étaient de service à l'intersection des routes de Doudeville, Fontaine-le-Dun, Berville, et Saint-Laurent-en-Caux. Au moment où ils se présentaient, Bellefontaine et l'autre leur enjoignirent d'immobiliser l'ordre de se retirer si elles ne voulaient pas recevoir un coup de fusil.

C'est alors que vers dix heures, Bazin, accompagné de sa femme et de M. Foucart, qu'ils reconduisaient à son domicile, furent arrêtés par les gardes qui les invitèrent à déguerpir immédiatement. Bazin désirait obtenir un renseignement sur un bicycliste qui venait de passer, fut repoussé dans la direction de son domicile, tandis que Mme Foucart s'éloignait pour rentrer chez elle. C'est au moment où Mme Bazin cherchait à cerner son mari, que Bellefontaine, dont rien ne peut justifier la conduite, metait en joue ce dernier à une distance d'environ 2 m. 50 et le tua d'un coup de fusil à la tête. Mme Bazin, étant dans une telle infériorité vis-à-vis de son mari, a néanmoins été élue à la tête par six grains de plomb. Elle tomba sur le cadavre de ce dernier. Ses blessures ne présentent, quant à présent, aucun caractère de gravité.

parquet d'Yvetot a fait une enquête sur place. Bellefontaine prétend pour sa défense que Bazin a saisi l'extrémité des canons de son fusil (Armes Letacheux) et que c'est en cherchant à saisir son arme, qu'il a tiré sur elle.

Arrêtés, Bellefontaine et Foucart ont été amenés à Yvetot, puis corrompus à la maison d'arrêt. L'instruction de cette affaire est très activement conduite.

Sanvic

Classe 1915. — Pour faciliter les inscriptions aux tableaux de recensement de la classe 1915, la mairie sera ouverte dimanche prochain de huit heures à midi.

Souscription. — Les souscriptions ouvertes atteignent à ce jour : Pour le Bureau de Bienfaisance 3.432 fr. Pour les blessés militaires 770 fr.

Sur cette dernière souscription, il a été versé jusqu'à présent 200 francs à chacune des sociétés suivantes : Société de secours aux blessés militaires, Association des Dames Françaises, Union des Femmes de France.

Bléville

Société de Secours Mutuels Saint-Jean Baptiste de Bléville. — Le président informe les sociétaires que les services de la Société, contenant tout fonctionner normalement; seuls les sociétaires sont les drapeaux sont dispensés de cotisation comme d'habitude.

La recette de la dernière réunion le dimanche 13 courant a été de 120 francs. Les sociétaires sont invités par le paiement de leurs cotisations, sont invités à régler afin de pouvoir profiter de leurs droits en cas de maladie.

Avis. — Les bons aux vieillards, infirmes et incurables; les bons aux familles nombreuses; les allocations aux familles de résidents étrangers; les allocations aux familles de réfugiés distribués à la mairie, (rez-de-chaussée), le mardi 15 septembre, à 9 heures.

Souscription en faveur des familles des soldats restés sous les drapeaux. — 3e Liste. — M. Henri Auvray, 20 fr. Montant des 1re et 2e liste : 1.814 fr. — Total : 4.868 fr.

Classe 1915. — Les jeunes gens de la classe 1915 sont invités à se faire inscrire le plus tôt possible à la mairie de leur résidence, dernier délai le 20 septembre.

Manéglise

Souscription en faveur des soldats blessés belges et français. — Sur l'initiative de M. Henri Touche, Jean-Jules Duchesne, Albert Dubois, Albert Berle, Léopold Bouzot, de Mmes Benjamin Duchesne, Robert Merieul, veuve Félix Souillard, Albert Berle, Albert Dalgaux, Mlle Blanche Dubois, une souscription a été ouverte à Manéglise en vue de venir en aide aux soldats blessés belges et français.

Quoique la commune de Manéglise soit une commune pauvre, la liste de souscription a produit la somme de 281 fr. 50 cent., somme qui a été remise à la Croix-Rouge le 3 août 1914. Suit la liste de souscription : M. Benjamin Duchesne, 50 fr. Mme Robert Merieul, 20 fr. M. Henri Touche, 20 fr. M. Henri Touche, Gustave Périer, Albert Piquet, Léon Courfleur, Gustave Fontaine et Maurice Renouf, chacun 10 fr. Mme veuve Félix Souillard, Albert Berle, Léopold Touche, Mlle Blanche Dubois, Albert Dalgaux, Léon Ternon, Henri Crocheries, Séverine Fidélin, Abbé Bailhache, Charles Vallée, Auguste Lemaître, Mlle veuve Henri Fortin, Henri Fortin, Louis Goussier, Louis Goussier, Edouard Leroux, Benoit Renouin, Ernest Vimbert, Eugène Lécuyer, Louis Ferraille, Charles Guilloin, Arthur André, Pierre Lécuyer, Edmond Leroy, Gustave Foupal, Alfred Lécuyer, chacun 5 fr. Mme veuve Alfred Petit, 4 fr. Albert Lemaître, Mlle Emélie Gollain, Alfred Lécuyer, Alexandre Deneuve, Henri Tossier, Mlle veuve Pierre Lemaître, chacun 3 fr. Mlle Juliette Baral, Marguerite Lesotier, Henri Ledentu, Henri Lemaître, chacun 2 fr. 50. Victor Gosset, Albert Boquet, Clovis Hauchecorne, Georges Delahayes, Augustin Lenormand, chacun 2 fr. 50. Edouard Anbourg, Mme veuve Tranchand, Eugène Vigor, Mlle veuve Pierre Coquerel, Eugène de Champey, Henri Vimbert, Ernest Delahayes, Alfred Fortin, Jules Goussier, Edouard Lécuyer, Alfred Boisset, Florentin Hauchecorne, Albert Tessier, Léopold Tessier, Lucien Gougné, Mlle Jules Dangeur, veuve Lécuyer, Auguste Grives, Jules Vautier, chacun 1 fr. Henri Hamel 0,75. Albert Barbet, Mmes veuve Marie Jeanne, veuve Ernestine Raoulet, chacun 0,50.

Criquetot-l'Esneval

Etat civil du mois d'août 1914. — Naissances. — Du 14 : Pierre Dujon. — Du 16 : Jules Robert; Gustave Leroux. — Du 23 : Marie Lelout.

Gonville-la-Mallet

Incendie. — Mardi dernier, vers 6 h. 1/2 du soir, un incendie excessivement violent s'est déclaré au hameau d'Ecoulant, dans une ferme appartenant à M. le docteur Fideline, d'Ecoulant, conseiller général et exploitée par Mme veuve Galais, cultivateur.

Depuis deux à trois jours, le feu couvait dans la cheminée qui, étant toute neuve, ne constituait, croyait-on, aucun danger. Le feu se propagea et prit toujours de l'extension et c'est ainsi que mardi soir, il éclata tout à coup et se communiqua au grenier où étaient déposés une cinquantaine de sacs de coza, ainsi qu'une grande quantité d'avoine. Malgré tous les efforts de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Gonville-la-Mallet, accourus au premier appel, l'incendie ne put être maîtrisé et acheva son œuvre dévastatrice.

Les dégâts sont importants, 50 à 60.000 fr. dit-on, et couverts par une assurance.

Fécamp

Enfant renversé par une voiture. — Jeudi soir, un enfant de quatre ans, nommé Dupire, jouant rue de Mer, a été renversé par la voiture de Mme Brunet, marchande de primeurs. Le jeune Du par, qui a été très grièvement blessé, a reçu les soins du docteur Vandaele.

Communications Diverses

FIACRES AUTOMOBILES

TARIF Art. 1. — Le prix de l'heure à titre de prise en charge dans le Havre sans dépasser les limites de la Ville, sera de 2 francs. Dans tous les cas, le prix sera augmenté de 50 centimes par kilomètre parcouru.

Toute fraction en plus sera comptée pour un quart d'heure au moins et donnera lieu à une rétribution supplémentaire de 50 centimes par quart d'heure ou fraction de quart d'heure.

Art. 2. — Pour la nuit, le prix de l'heure et celui de la course seront augmentés de 50 centimes. Art. 3. — Le service de nuit, pour les fiacres automobiles, est déterminé conformément à l'article 1er du présent règlement.

Art. 4. — Le service de nuit, pour les fiacres automobiles, est déterminé conformément à l'article 1er du présent règlement.

Art. 5. — En ce qui concerne les parcours au-delà du territoire de la ville, le service ne sera obligatoire que dans la banlieue urbaine jusqu'aux limites ci-dessous déterminées :

1er. — En direction de Paris, au Nord, jusqu'au Carreau (rue de la Mer, de l'Église, Charles Dilen-court et du Manoir comprises); à l'Ouest, jusqu'à la place Frédéric-Sauvage et l'escalier partant de la place et descendant vers la place.

2er. — En direction de Caudebec, au Nord, route Nationale jusqu'à la Mairie; à l'Est, rue Ernest-Lefebvre et rue des Chantiers.

3er. — Pour Sanvic, jusqu'à la rue Gambetta sur tout son parcours.

Le prix à l'heure sera calculé sur la base de 3 francs par heure, avec une augmentation de 50 centimes par kilomètre parcouru.

Le service à la course donnera lieu, dans le même cas, à la perception d'un supplément de un franc, acquis par le seul fait d'avoir dépassé les limites de la ville.

Dans le cas de service de nuit, le prix sera augmenté de 30 centimes à l'heure, et le prix du kilomètre porté à 50 centimes.

Art. 6. — Au-delà des limites de la banlieue urbaine déterminées ci-dessus, les prix ne seront fixés par aucun tarif et ne résulteront que des libres conventions des intéressés.

Service de Nuit

Le 1er avril au 30 septembre : De 11 heures du soir à 4 heures du matin. Du 1er octobre au 31 mars : De 10 heures du soir à 7 heures du matin.

Les chauffeurs ne sont pas tenus de franchir les barrières des communes, mais ils sont tenus de déclarer au Commissariat central de police (Hôpital) le numéro de leur véhicule.

Bulletin des Sociétés

Club Havrais des Sports Athlétiques. — Tous les membres actifs non mobilisés sont informés qu'une réunion générale, aura lieu dimanche matin, 13 septembre, à 9 h. 1/2, au siège social, rue de la République, 10.

Des questions importantes y seront discutées concernant notamment les sociétaires mobilisés et la situation de la Société.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 10 septembre. — SIMONNE AUGER, rue d'Après-Gravelle, 20; GERBAIN FAMY, rue Hébert-le-Diable, 6; JEAN CORBIN, rue de Paris, 43; ANNA LARVOY, cité Lunel; ADELHE GIFFARD, quai Videcoq, 31; YVONNE LECHEVALIER, rue du Général-Lucien, 9; JEAN BRIAND, rue de Biche, 21; LOUIS VIGNEROT, rue de Washington, 40; RENÉ PILLASTRE, rue Thiébaud, 93; GARMON BOIVIN, rue François-Mesleau, 91; CHARLES VALLEÉ, rue Beauregard, 2 bis; ANDRÉ ALEXANDRE, rue Beauregard, 2 bis; ODLIE LAURENT, rue Emile-Zola, 8.

DÉCÈS

Du 10 septembre. — Alfred PIQUET, 4 mois 1/2, rue Jules-Masurier, 27; HENRI COBRE, 2 mois, rue Saint-Jacques, 45; Théodule LEGRAND, 58 ans, tailleur, rue d'Épreminil, 52; ALINE MARTIN, épouse HINAULT, 47 ans, sans profession, rue Parden, 41; ELISE GUÉRIN, veuve ZUMSTEIN, 85 ans, sans profession, rue Pleury, 2; JULES VAUMESLE, 62 ans, journaliste, rue de la Cité-Havraise, 47; Marie COUBERT, épouse GHERON, 82 ans, sans profession, rue Denfert-Rochereau, 31; Marie GORDIER, veuve ROMAIN, 46 ans, sans profession, Hospice Général; Juliette GAPON, 41 mois 1/2, rue du Docteur-Fauvel, 26; Lucie PERSON, 1 an, rue Cassard, 9; Pascal DENANÉ, 1 mois 1/2, rue Jules-Masurier, 3; Jacques GILLE, 61 ans, ajusteur, rue de l'Alma, 15; François THOMAS, 3 mois, rue Dauphine, 43.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Du 10 septembre. — Raymond BIDAUX, 31 ans, sans profession, au Havre; Léon COSQUER, 46 ans, marin, au Havre; Gustave RABY, 55 ans, journaliste, rue de Zurich; Alcide GALLE, 48 ans, employé de commerce, rue Bougainville, 30; Amédée LETOURNEUR, veuve GURÉL, 89 ans, journaliste, au Havre; François HACHE, 82 ans, sans profession, au Havre; Marie BERTIN, veuve FROSSARD, 66 ans, journalière, au Havre; Clotilde JULIEN, veuve LUPIN, 77 ans, sans profession, au Havre; Emma TARDIF, 69 ans, institutrice, au Havre; Ernest JOUAULT, 56 ans, pêcheur, au Havre.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 4 heures Sur demande, un service intime au domicile et à domicile. TELEPHONE 23

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi et inhumation de

Madame Jules HINAULT Néé Aline MARTIN décédée le 9 septembre 1914, à l'âge de 47 ans. Qui auront lieu le vendredi 11 courant, à 4 h. 3/4 du soir.

On se réunira au domicile mortuaire, rue de Parden, 41.

De la part de : M. Jules HINAULT, son époux; M. Marguerite HINAULT, sa fille; M. Veuve MARTIN, sa mère; M. et M. Hippolyte JOUEN, leurs Enfants et Petits-Enfants; M. et M. HAEBERLI et leurs Enfants, Ses beaux-frères, nièces, neveux et petits-neveux; Des Familles HINAULT, MARTIN et des Amis. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

7 (1831)

M. et M. Fernand TESSEL; M. et M. Pasteur, née ZUMSTEIN; La famille et les amis ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve ZUMSTEIN décédée le 10 septembre 1914, à 5 heures du matin, dans sa 65e année, et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et inhumation, qui auront lieu le samedi 12 courant, à 8 heures du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Pleury, 12. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. Louis GIOT et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service